PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

13 April 1989 **Doc. 6032**

REPORT

on redundant religious buildings[1]

(Rapporteur : Mr RAUTI)

I. Draft resolution

presented by the Committee on Culture and Education[2]

The Assembly,

1. Having noted the report of its Committee on Culture and Education on redundant religious buildings (Doc. 6032), and welcoming in particular the preliminary survey of the situation in all European countries ;

2. Aware of the very considerable number of religious buildings throughout Europe that no longer fulfil their original function and are therefore vulnerable through neglect to demolition or inappropriate transformation ;

3. Noting that this continues to be the result of historic factors such as population shifts, changes in religious practice and habits, or even the construction of new buildings for religious use ;

4. Recalling the Council of Europe's statutory duty to safeguard the ideals and principles which are the common heritage of member states and to which religious buildings bear witness ;

1. See Doc. 5599 and Reference No. 1535 of 17 September 1986.

2. *a.* Adopted unanimously by the committee on 10 April 1989.

Members of the committee : Mr *Tummers (Chairman)*, Mrs Pack, Mr de Puig *(Vice-Chairmen)*, MM. Beix *(Alternate : Bassinet)*, Berti, Mrs Brogle-Sele, MM. Burke, *Cem*, Conceição, Deyannis, Esteves, Faulds *(Alternate : Parry)*, Fillon, Mrs Fischer *(Alternate :* Mrs *Pack)*, Mr L. Gustafsson, Mrs *Hammarbacken*, Mrs Hennicot-Schoepges, Mrs Hubinek, MM. Hunault, Jessel, Sir Russell Johnston, MM. Kontoyannopoulos, Lyssarides, Malfatti *(Alternate : Mezzapesa)*, Moller, Monfils *(Alternate : Noerens)*, Mrs *Morf*, MM. *A. Müller*, *G. Müller*, *Nuñez*, Mrs Offenbeck, MM. Özarslan, Pécriaux, *Rauti*, Robles Orozco *(Alternate : de Puig)*, *Scovacricchi*, *Soell*, Thorarinsson *(Alternate : Arnalds)*, Thoresen, van der Werff *(Alternate : van der Sanden)*, Zammit Dimech.

N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.

b. See 3rd Sitting, 9 May 1989 (adoption of the draft resolution as amended), and Resolution 916.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

13 avril 1989 **Doc. 6032**

RAPPORT

relatif aux édifices religieux désaffectés[1]

(Rapporteur : M. RAUTI)

I. Projet de résolution

présenté par la commission de la culture et de l'éducation[2]

L'Assemblée,

1. Ayant pris note du rapport de sa commission de la culture et de l'éducation sur les édifices religieux désaffectés (Doc. 6032), et se félicitant en particulier de l'enquête préliminaire sur la situation dans tous les pays européens ;

2. Consciente qu'un nombre considérable d'édifices religieux en Europe ne remplissent plus leurs fonctions originelles et sont donc exposés, par négligence, à la démolition ou à des transformations inopportunes ;

3. Constant que ce phénomène résulte de divers facteurs historiques : déplacement des populations, évolution de la pratique et des habitudes religieuses, parfois aussi construction de nouveaux édifices à usage religieux ;

4. Rappelant le devoir statutaire du Conseil de l'Europe de sauvegarder les idéaux et les principes qui sont le patrimoine commun des Etats membres, patrimoine dont les édifices religieux portent témoignage ;

1. Voir Doc. 5599 et renvoi n° 1535 du 17 septembre 1986.

2. *a.* Adopté à l'unanimité par la commission le 10 avril 1989.

Membres de la commission : M. *Tummers (Président)*, Mme Pack, M. de Puig *(Vice-Présidents)*, MM. Beix *(Remplaçant : Bassinet)*, Berti, Mme Brogle-Sele, MM. Burke, *Cem*, Conceição, Deyannis, Esteves, Faulds *(Remplaçant : Parry)*, Fillon, Mme Fischer *(Remplaçant :* Mme *Pack)*, M. L. Gustafsson, Mmes *Hammarbacken*, Hennicot-Schoepges, Hubinek, MM. Hunault, Jessel, Sir Russell Johnston, MM. Kontoyannopoulos, Lyssarides, Malfatti *(Remplaçant : Mezzapesa)*, Moller, Monfils *(Remplaçant : Noerens)*, Mme *Morf*, MM. *A. Müller*, *G. Müller*, *Nuñez*, Mme Offenbeck, MM. Özarslan, Pécriaux, *Rauti*, Robles Orozco *(Remplaçant : de Puig)*, *Scovacricchi*, *Soell*, Thorarinsson *(Remplaçant : Arnalds)*, Thoersen, van der Werff *(Remplaçant : van der Sanden)*, Zammit Dimech.

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

b. Voir 3e séance, 9 mai 1989 (adoption du projet de résolution amendé), et Résolution 916.

5. Asserting also the importance of freedom of religion and religious expression, as set out in Article 9 of the European Convention on Human Rights;

6. Pointing out that religious buildings are often of architectural and historical significance, and recalling its longstanding concern for the integrated conservation of this heritage and to ensure a future for our past;

7. Believing that, when a religious building is no longer viable as such, efforts should be made to ensure a future use, whether religious or cultural, as far as possible compatible with the original intention of its construction;

8. Noting that a church or any other major religious building is often the focal point and central feature of a community and a local landmark, and believing that sufficient time and encouragement should be given to such communities to rediscover a common interest and future role for such buildings;

9. Welcoming the successful examples throughout Europe of the preservation and protection of redundant religious buildings, through their sensitive adaptation to new uses,

10. Calls on the responsible authorities (Church, government and local) to co-operate with interested organisations and experts with a view to:

i. taking effective measures to preserve redundant religious buildings and secure wherever possible their appropriate future use;

ii. consolidating (in compatible computerised form) surveys of redundant religious buildings, of their architectural and historical significance, and of their current use, and regularly updating such surveys which should also reflect contemporary interest and include nineteenth- and twentieth-century buildings;

iii. ensuring effective protection for the survival of the original fabric and fittings of such buildings pending future readaptation;

iv. avoiding, except in cases of exceptional architectural, historic or commemorative interest, the preservation of religious buildings as ruins;

v. promoting projects for reuse and readaptation which are not incompatible with the original function of the building and do not cause irreversible alteration to the original fabric;

vi. providing funds or tax benefits for the restoration, repair and maintenance of religious

5. Affirmant d'autre part l'importance de la liberté de religion et de l'expression religieuse, telles que définies à l'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'Homme;

6. Faisant observer que les édifices religieux présentent souvent un grand intérêt architectural et historique, et rappelant qu'elle se préoccupe de longue date de la conservation intégrée du patrimoine et de l'avenir de notre passé;

7. Estimant que, lorsqu'un édifice religieux n'est plus viable en tant que tel, des efforts doivent être faits pour lui trouver une nouvelle utilisation religieuse ou culturelle, compatible autant que possible avec l'intention qui a présidé à sa construction;

8. Constatant qu'une église, ou tout autre édifice religieux majeur, est souvent le point focal de la vie d'une communauté et un point de repère local, et estimant qu'il faut accorder suffisamment de temps et d'encouragements à ces communautés pour qu'elles puissent redéfinir le rôle et la place de tels édifices;

9. Se félicitant des exemples réussis partout en Europe de conservation et de protection d'édifices religieux désaffectés, qui ont été judicieusement adaptés à des usages nouveaux,

10 Invite les autorités responsables (Eglises, gouvernements et collectivités locales) à coopérer avec les organisations et experts intéressés en vue:

i. de prendre des mesures concrètes pour préserver les édifices religieux désaffectés et leur garantir, chaque fois que possible, une utilisation appropriée;

ii. de compléter (sur ordinateur et sous forme compatible) les inventaires des édifices religieux désaffectés, y inclus leur importance architecturale et historique, et leur utilisation actuelle, et de mettre régulièrement à jour ces inventaires qui doivent également refléter l'intérêt contemporain et englober les édifices du dix-neuvième et du vingtième siècle;

iii. d'assurer une protection efficace qui permette de conserver la structure et les mobiliers d'origine de ces édifices en attendant leur réaménagement;

iv. d'éviter, sauf dans les cas présentant un intérêt architectural, historique ou commémoratif exceptionnel, la conservation des édifices religieux à l'état de ruines;

v. d'encourager des projets de réutilisation et de réadaptation qui ne soient pas incompatibles avec la fonction primitive de l'édifice et ne transforment pas de façon irréversible sa structure d'origine;

vi. de prévoir des crédits ou des avantages fiscaux pour la restauration, la réparation et l'entre-

buildings, whether in use or redundant, in order to ensure they are not abandoned;

vii. encouraging a more imaginative use of existing religious buildings;

viii. assuring the supply of appropriate building materials, and encouraging the research, crafts and support work necessary for the continuous upkeep of religious buildings;

ix. encouraging the inclusion of redundant religious buildings in the redevelopment of cultural itineraries throughout Europe, and ensuring that the proceeds of cultural tourism are channelled into the preservation of the buildings tourists visit.

II. Explanatory memorandum

by Mr RAUTI

The aim of this report is to assess the situation of redundant religious buildings in Europe, to draw attention to the scale of this problem and to advance certain considerations about how it might be resolved. The Rapporteur has been assisted in this task by a consultant expert, Mr Angus Fowler, of the Committee of the *Förderkreis alte Kirchen* in Marburg, Federal Republic of Germany, who is responsible for the preliminary survey and general comments reproduced in the appendices to the report.

For the first time in an Assembly report, an attempt has been made to cover the whole of Europe, both East and West. The result is inevitably uneven in a subject of this broad scope. In certain cases considerably more information has been assembled than could be reproduced here. This material has been deposited with the committee secretariat in the Council of Europe. In other cases, such as Andorra, little or no information has yet been obtained. In several countries the question is politically sensitive. It should be pointed out that a description of the situation in Romania has been submitted by the Romanian Embassy in Paris and can be obtained on request to the secretariat of the Committee on Culture and Education in Strasbourg.

To avoid overlap, we have decided to devote this explanatory report to a consideration of the specific situation in Italy and shall deduce from that general considerations applying to the situation in Europe as a whole.

The subject of this report is of special relevance to Italy, a country with an exceptionally large number of religious buildings which are redundant, or likely to become so through neglect or deterioration. Even if the field is restricted to "monuments" of some artistic or historical import-

tien des édifices religieux, qu'ils soient en service ou désaffectés, afin de garantir leur maintien en usage;

vii. d'encourager une utilisation plus imaginative des édifices religieux existants;

viii. d'assurer la fourniture de matériaux de construction appropriés, et d'encourager la recherche, les travaux et les métiers nécessaires à l'entretien permanent des édifices religieux;

ix. d'encourager l'inclusion d'édifices religieux désaffectés dans les itinéraires culturels à travers l'Europe, et de veiller à ce que les recettes du tourisme culturel soient affectées à la conservation des édifices visités par les touristes.

II. Exposé des motifs

par M. RAUTI

Le but de ce rapport est d'évaluer la situation des édifices religieux désaffectés en Europe, d'attirer l'attention sur l'ampleur du problème et de faire des propositions pour essayer de le résoudre. Le rapporteur a été aidé dans cette tâche par un expert consultant, M. Angus Fowler de la commission *Förderkreis alte Kirchen*, Marburg, République Fédérale d'Allemagne, qui est responsable de l'étude préliminaire et des remarques générales reproduites dans l'annexe à ce rapport.

Pour la première fois dans un rapport de l'Assemblée, nous avons essayé d'étudier la situation en Europe dans son ensemble, tant à l'Est qu'à l'Ouest. Le sujet étant aussi vaste, le résultat est inévitablement irrégulier. Dans certains cas beaucoup plus de renseignements ont été rassemblés qu'il ne nous est possible de reproduire dans ce rapport. Ce matériel a été confié au secrétariat de la commission au Conseil de l'Europe. Dans d'autres cas, tel qu'Andorre, peu ou pas de renseignements n'ont encore été obtenus. Dans plusieurs pays la question est politiquement délicate. Il faut dire ici qu'un résumé de la situation en Roumanie nous a été envoyé par l'ambassade de la Roumanie à Paris et peut être obtenu auprès du secrétariat de la commission de la culture et de l'éducation à Strasbourg.

Pour éviter des chevauchements, nous avons décidé de consacrer ce rapport explicatif à l'étude de la situation en Italie et par déduction nous pourrons faire ressortir des idées générales qui s'appliqueront à la situation en Europe dans son ensemble.

C'est en Italie que le sujet du rapport trouve son «expression» la plus forte puisque le nombre des édifices religieux désaffectés ou en voie de désaffection à cause de leur dégradation ou de leur état d'abandon est exceptionnellement élevé. Même si on se borne aux «monuments»

ance, this still leaves at least 10 000 to 12 000 "cases" for intervention. The first requirement is a proper census (none has ever been carried out) but this may be a while in coming.

The situation in Italy is somewhat unusual, arising from the historical conditions prevailing prior to and during political unification and the creation of the Italian state; even today, 70% of Italy's immense artistic heritage is Church property. As Monsignor Attilio Nicora, Chairman of the Episcopal Commission on Legal Affairs, said in April last year during preparations for a national Conference on "The Italian Church and Cultural Property", in Milan, from 4 to 7 May 1987, more attention should be paid to "religious" cultural properties and steps taken to protect, develop, and possibly "re-utilise" them.

During the conference, it emerged that not only were huge quantities of furniture, decorations, paintings and antiques involved, but churches, sanctuaries and monasteries as well. Although many of these buildings were "still used regularly for services", their condition was steadily deteriorating, to such an extent that this exceptionally rich heritage — in quantity and in quality — could eventually suffer serious irreversible damage.

The legal situation in Italy is as follows: the terms of the new Church-State Concordat, finally signed in 1984 after 40 years of negotiations, envisaged greater co-operation. However, the meeting noted that there had been no contacts in this area at all due to other, more pressing political-legal problems. The general consensus seemed to be that there should indeed be more co-operation between Church and state to help resolve a problem rendered even more difficult by the sheer quantity of endangered property — a valuable artistic heritage to be conserved and restored.

In Italy, the phrase (concept, even) "redundant religious buildings" — meaning buildings that are no longer used for their original religious purpose — should usually be understood as including the libraries, museums and archives which have grown up around them over the last 2 000 years. Indeed, leaving aside their specific religious function, which has become less important recently, such buildings are in many cases just the tip of an iceberg concealing more important structures such as the museum, the archives, the library and so on. Over the centuries, therefore, a "cultural area" has been created embodying the historical memory of a whole district and acting as its spiritual and cultural focus down the ages.

ayant quelque intérêt artistique ou historique, on relève au moins 10 000 à 12 000 «cas» méritant une intervention et, en tout cas, une fiche précise, un véritable recensement qui n'a jamais été effectué et qui n'a même pas commencé.

En Italie, la situation est singulière à cause des circonstances historiques de l'unification politique et de la naissance d'un Etat national. Aujourd'hui encore, 70 % de l'immense patrimoine artistique italien est constitué par des biens appartenant à l'Eglise. En avril de l'année dernière, Mgr Attilio Nicora, président de la Commission épiscopale pour les problèmes juridiques, a rappelé lors de la préparation du congrès national qui s'est tenu du 4 au 7 mai 1989 sur le thème «L'Eglise italienne pour les biens culturels» qu'il était temps de s'intéresser de près aux biens culturels «religieux», à leur protection, à leur mise en valeur et peut-être à leur «réemploi».

Comme il a été dit pendant les travaux préparatoires, la masse à considérer est énorme: surtout églises, sanctuaires et monastères, mais aussi ameublement, parements, peintures et objets antiques divers. Bien qu'un grand nombre de ces édifices «servent encore souvent aux célébrations liturgiques», leur état ne cesse de s'aggraver, si bien que ce patrimoine exceptionnel par sa quantité et par sa qualité risque de se dégrader à la longue de façon irréversible.

Voici quelle est la situation juridique. Le nouveau concordat signé en 1984 entre l'Etat et l'Eglise, après une négociation difficile d'une quarantaine d'années, prévoit une collaboration très ample. Cependant, comme le reconnaît le contrat, aucun contact n'a encore été pris jusqu'à présent dans ce domaine parce qu'il a d'abord fallu faire face à des problèmes politico-juridiques. A présent, on s'accorde à penser que le moment est venu d'aborder cet aspect de la collaboration entre l'Eglise et l'Etat pour faire face au mieux à la tâche qui, au moins sur le plan quantitatif, se présente comme l'une des plus difficiles qui soit à cause des biens en péril dont il est question et de l'extrême importance que revêtent la conservation et la restauration d'un patrimoine artistique aussi considérable.

Rappelons qu'en Italie les «édifices religieux désaffectés», c'est-à-dire qui ont été conçus pour l'exercice du culte et qui ne sont plus utilisés à cet effet, comprennent en général aussi les bibliothèques, les musées et les archives qu'on a adjoints aux édifices religieux proprement dits en 2 000 ans d'Histoire. Souvent même, l'édifice religieux, en dehors de sa fonction de culte qui a perdu de son importance plus ou moins récemment, est devenu en quelque sorte la partie émergée d'un iceberg. La partie principale se trouve dessous, dedans ou à côté, à savoir le musée, les archives, la bibliothèque, etc. Il s'agit d'un véritable «gisement culturel» constitué au cours des siècles, un lieu privilégié de la mémoire historique de toute une région et la

Even today, sacristies, although sometimes little more than storerooms for keeping, often contain, particularly in the main Italian churches, items of such value that they are as much cultural properties as places of religion.

These days, there is far greater awareness of the situation. After the last war, however, and particularly during the 1950s and 1960s, much of this heritage was sold off virtually unopposed and secretly exported abroad, much of it to the United States, or else ended up in the labyrinthine channels of the country's second-hand antique markets before finding its way into private hands.

Although the tide has now turned in favour of preservation and restoration there remain several constraints which can be summarised as follows:

a. lack of real co-operation between Church and state — this should be properly programmed on a continuing basis;

b. inadequate protection against further degradation, damage, theft or misuse;

c. shortage not only of qualified staff but also of attendants to keep the property on view (it is extraordinary how many culturally important religious buildings, especially redundant ones, have to close in summer due to staff shortages at a time when the number of tourists and visitors is at its peak; a notable example of this was when the Palermo ecclesiastical authorities closed the Palatine Chapel in 1986 and 1987);

d. insufficient information concerning the large number of properties to survey, protect and find alternative uses for, not to mention all the legal aspects, to help those responsible for the heavy financial outlay required to meet current expenditure and the cost of the inevitable long-term structural repairs.

In October 1987, during the Conference which was held on the "Reuse of Religious Buildings" a lively discussion took place between the Italian state and Vatican representatives.

According to the then Minister for Cultural Property, "It is not just the Italian state's fault if part of this artistic heritage has suffered." In reply to the observation that after the unification of Italy some of these properties had been inappro-

quintessence des événements spirituels et culturels à plusieurs époques.

Aujourd'hui encore, surtout dans les grandes églises italiennes, les sacristies elles-mêmes, parfois réduites par la laïcisation des mœurs à de simples dépôts d'objets d'usage courant pour les nécessités de la pratique religieuse, sont souvent de véritables dépôts culturels d'un grand prix qui constituent à la fois des lieux religieux et des biens culturels.

Une puissante prise de conscience est d'ailleurs en cours. Depuis la guerre et surtout dans les années 50 et 60, une grande partie de ce patrimoine a été dilapidée sans qu'on s'y oppose réellement et exportée clandestinement, massivement et sans difficulté, surtout vers les Etats-Unis, ou plus banalement dirigée vers les innombrables éventaires où l'on vend sur les places ou dans les rues des villes d'art des antiquités qui aboutissent chez les particuliers.

Le courant est en train de s'inverser, encore que les efforts pour récupérer et mettre en valeur les objets se heurtent encore aux obstacles suivants qu'on peut résumer ainsi:

a. manque de collaboration, alors qu'il faudrait organiser et programmer une collaboration continuelle entre l'Etat et l'Eglise;

b. insuffisance des mesures de défense ou de protection contre les dégradations, violations, vols ou détournements d'usage;

c. pénurie de personnel qualifié ou même simplement préparé à bien gérer les biens en question (on connaît bien, par exemple, le cas des édifices religieux, surtout s'ils sont désaffectés, qui, tout en gardant une fonction de bien culturel pendant la haute saison du tourisme et des visites, restent fermés le reste du temps, faute de personnel: c'est ainsi qu'en 1986 et 1987, la chapelle palatine de Palerme a dû être fermée par l'autorité ecclésiastique locale pour cette raison même);

d. incertitude, notamment juridique, sur les responsables des charges et des dépenses dans ce domaine, qui sont énormes aussi bien pour la gestion courante que, le cas échéant, pour le réemploi des édifices, si bien qu'il n'est pas possible de prévoir de travaux de grande envergure et de longue durée, étant donné l'immense quantité des sujets à recenser, à protéger contre la dégradation et, dans une certaine mesure, à réutiliser.

En octobre 1987, au cours de la Réunion consacrée au «Réemploi des édifices religieux», une polémique s'est engagée entre les représentants de l'Etat et du Vatican.

«L'Etat italien, déclara le ministre des Biens culturels de l'époque, n'est pas responsable de la dégradation du patrimoine artistique.» Certes, une partie de ces biens a souvent fait l'objet d'un emploi sauvage et tout à fait inadéquat, puisque

priately converted without authorisation into warehouses, depositories and even prisons, in addition to some churches becoming shops or supermarkets, Italian state experts and representatives said there had been long neglect on the other side as well, due to the very concept of "cultural property" being ill-defined and poorly understood.

Although, in more recent times, the concept of cultural property has come to be better appreciated, the situation has worsened rather than improved and this, according to the Director General for Cultural Property, Mr Sisinni, was the fault of the Vatican. The Joint Commission envisaged under Article 12 of the new Concordat was still inexistent after four years, although the Italian state had invited the Holy See on several occasions to help set it up.

Meanwhile, huge amounts of money have been set aside for these "cultural deposits" and for restoring Italy's historical and cultural heritage generally; religious buildings, even redundant ones, and anything of artistic value which surrounds them obviously come high up on the list.

However, despite the sharp discussions, frequent delays, and the continuing legal uncertainties briefly referred to above, this conference was the first occasion on which a document on the subject was presented and approved. Entitled "Charter for the Reuse of Ancient Ecclesiastic Buildings", it is detailed and practical, and makes repeated and explicit reference to the work, initiatives and achievements of the Council of Europe.

It is therefore printed in full at the end of this explanatory memorandum.

The charter contains sixteen "rules of behaviour" which the Vatican intends to observe in the future. Obviously, in the eyes of the Church what is valid for Italy should also be valid elsewhere. Monsignor Pietro Amato, Chairman of the Central Pontifical Commission for Sacred Art and one of the Holy See's most highly qualified and respected experts with an international reputation, has referred to the Church's "new philosophy on the restoration and reuse of religious buildings, which seeks to ensure that they remain in keeping with the original spirit".

According to Monsignor Amato, "the religious architectural heritage is what is most striking and characteristic about Italian cities and urban centres; it represents the community's cultural roots, providing it with a broad cultural base and embodying its historical memory".

Thus, conservation, which is closely linked to reuse, involves "recognising that the building is a physical and spiritual whole". To ignore or

après l'unité de l'Italie on les a transformés en magasins, en dépôts et même en prisons, certaines églises anciennes étant même converties en magasins ou en supermarchés, mais les experts et les représentants de l'Etat italien ont aussi mis en cause l'incurie de la partie adverse, car pendant longtemps les notions mêmes de «bien culturel» sont restées vagues, indéterminées et parfois définies et appréciées de façon contradictoire.

Plus récemment, c'est-à-dire depuis la réévaluation de la notion de bien culturel, le Directeur général des biens culturels, M. Sisinni, a même reproché au Vatican d'avoir aggravé la situation au lieu de l'améliorer. La Commission paritaire prévue par l'article 12 du nouveau Concordat n'a pas encore été constituée bien que près de quatre années se soient écoulées et que l'Etat italien ait plusieurs fois invité le Saint-Siège à la mettre sur pied.

Entre-temps, des fonds énormes ont été dégagés pour les «gisements culturels» et, très largement, pour la récupération de tout le patrimoine italien historico-culturel où les édifices religieux, même désaffectés, et tous les biens d'intérêt artistique qui les entourent et dont nous parlions tout à l'heure occupent une place éminente.

Malgré les polémiques, les retards et l'incertitude juridique, on a fini par présenter et approuver à l'unanimité un document analytique mais opérationnel sur ce qu'il faut appeler une véritable «charte sur la destination des édifices religieux anciens». Ce document a d'autant plus de valeur pour nous qu'il renvoie souvent et clairement aux travaux, aux initiatives et aux résultats du Conseil de l'Europe.

Telles sont les raisons pour lesquelles j'ai cru bon de citer ce document *in extenso* à la fin de l'exposé des motifs.

Il énonce «seize règles de comportement» que le Vatican s'engage à respecter. Or, ce qui vaut pour l'Italie devrait manifestement, au moins dans l'esprit de l'Eglise, valoir partout. En effet, comme l'a dit à cette occasion l'un des représentants le plus qualifié et le plus autorisé du Saint-Siège, Mgr Pietro Amato, président de la Commission pontificale pour l'art sacré et expert de renommée internationale, il s'agit d'arrêter «la nouvelle philosophie de l'Eglise pour la restauration et le réemploi des édifices religieux qui devra rester fidèle à leur esprit originel».

D'après Mgr Amato, «le patrimoine architectural religieux constitue l'élément le plus visible et le plus caractéristique des villes italiennes; il marque les racines culturelles du peuple, il renvoie à la culture au sens le plus large et il devient la mémoire historique».

Voilà pourquoi la conservation et le réemploi qui y est étroitement associé comportent, dans cette optique et dans cette façon de poser le pro-

underestimate either of these components — and Monsignor Amato regrets that it is the spiritual and cultural one which suffers most — "gives an imbalanced view of the building and a false idea of its contents".

If restoration or "transmission" of the object is emphasised "without any regard to its references", then, however successful the work, the building will be devitalised, uninspiring, sterile, and incapable of contributing to the quality of life.

Monsignor Amato has made other remarks about religious buildings (churches, convents, monasteries, missionary centres) which are no longer being put to their original use:

1. An increasingly large number of religious buildings are no longer used for the purpose for which they were intended and, for various reasons, are threatened with demolition or unsuitable conversions.

2. The present situation is the product of factors such as population movements, and changing religious customs and practices.

3. The religious architectural heritage often has social, historical or architectural significance for towns and urban centres or districts, and is therefore in line with Recommendation 898 (1980) on memorials, concerned by attempts to ensure a future for our past.

4. Leaving aside ownership issues, a use ought to be found for religious monuments which "does not conflict with the intentions of those who built them".

5. In view of the architectural importance of these buildings, an effort should be made, in the community's interest, to give them back a "significant role".

6. Conservation and reuse within the same framework of cultural identity is only feasible if those responsible (Church, government and local authorities) all work together on behalf of the community.

7. Unused religious buildings should be listed and proposals made for their reuse which would still be binding after subsequent disposal.

8. Reutilisation and readaptation projects should take as much account as possible of the original function, "without introducing any irreversible changes".

Finally, reuse should not be decided solely according to economic criteria. Priority should be given to cultural activities, as they "represent a real investment in the spiritual and social development of the community". Furthermore, in

blème, «la reconnaissance de l'œuvre dans son double aspect physique et spirituel». L'effacement ou la sous-estimation de l'un de ces deux éléments, d'après Mgr Amato, nuisent à la fois à l'aspect spirituel et à l'aspect culturel et «compromettent la lecture de l'édifice dans son intégralité en faussant la compréhension des contenus».

En somme, si l'on se bornait à restaurer et à «transmettre» l'objet matériel «sans les justes coordonnées», on finirait, quelle que soit la qualité des travaux, par offrir un édifice dévitalisé, incapable d'émouvoir, de recréer et d'apporter une contribution à la qualité de la vie.

Les édifices religieux (églises, couvents, monastères, centres d'évangélisation) qui ont été détournés de leur destination d'origine nous inspirent, toujours d'après le porte-parole le plus qualifié du Vatican, les réflexions suivantes:

1. Pour des motifs variés, un nombre croissant d'édifices religieux sont détournés de leur usage primitif et exposés aux démolitions ou à des transformations regrettables.

2. Parmi les causes de ce phénomène, il faut citer les mouvements de population, l'évolution des mœurs et des pratiques religieuses.

3. Le patrimoine religieux offre souvent une importance architecturale, historique ou sociale pour les villes et les quartiers et, d'après la Recommandation 898 (1980) relative aux monuments commémoratifs, il répond à notre intention de principe d'assurer un avenir à notre passé.

4. Indépendamment des questions de propriété, il doit être possible de trouver aux monuments religieux un usage qui «respecte les intentions qui ont présidé à leur édification».

5. Vu l'importance de cette architecture, il faut trouver le temps et les moyens de lui redonner un «rôle significatif» dans l'intérêt collectif.

6. Sa conservation et son réemploi doivent s'inscrire dans l'identité culturelle, si possible avec la participation de toutes les autorités responsables (Eglise, gouvernement et pouvoirs locaux) dans l'intérêt de la collectivité.

7. Il importe d'inventorier les édifices religieux désaffectés, de proposer un réemploi compatible avec une «cession» éventuelle.

8. Autant que possible, les projets de réemploi et de réadaptation doivent être compatibles avec la fonction primitive «sans modifications irréversibles».

Enfin, le réemploi ne doit pas être guidé seulement par une analyse économique. Il doit tenir compte de cette priorité qu'est l'activité culturelle, conçue comme un «véritable investissement pour la croissance spirituelle et sociale de la collec-

view of the large number of properties in question, a realistic financial approach is needed: the costs of restoring such an extensive heritage for reuse are enormous and this "is a matter not only for the public authorities but also for private individuals — indeed their contribution is crucial".

At least some of these concepts are likely to give rise to considerable cultural controversy in Italy and in the rest of Europe, not to mention national parliaments, once they start trying to decide what needs to be done. In Italy, the debate began immediately after the above-mentioned conference, in response to the charter and the Vatican's 16 rules. "It is a tricky problem", said the Ministry's Director of Cultural Property, Dr Francesco Sisinni, at the time. He wondered what would happen "once a religious complex has lost its religious function? Obviously, it will have to be turned into a museum or cultural centre, and provide some opportunities for lay culture as well".

As we were recently reminded, the problem still remains of how to prevent a brewery operating behind the façade of a mediaeval convent, between a magnificent cloister and a no less magnificent refectory. Something similar occurred in York, England, where a gaudily-lit pub was set up in a Gothic church, the bar taking up the centre of the nave.

But the future use need not be so completely different from the original one, or from the spirit which inspired it; the "historical memory" should be recognised, defended and presented as a value which is still relevant today, even if society has changed in the meantime.

To return to the debate referred to earlier, the superintendent for environmental property in the province of Salerno (Campania), Mr Mario Antonio De Cunizo, quoted the example of the noble old Charterhouse of Padula which is "now restored, open to the public, and used as a cultural conference centre". The huge San Michele complex in Rome has been put to equally worthy use, becoming a detention centre for minors.

Some experts advocate using these buildings "for social purposes". The convent of San Salvatore Maggiore, for example, at Concerviano in the province of Rieti (Latium), not far from Rome, is to be converted into a multi-purpose centre for the disabled.

tivité». Etant donné la quantité des biens en question, que nous avons souvent rappelée, une approche réaliste du financement est indispensable: les dépenses de restauration d'un patrimoine aussi considérable et par conséquent les dépenses de réemploi «concernent les pouvoirs publics, mais s'adressent aussi aux personnes privées, dont la participation doit être considérée comme décisive».

Au moins sur certaines de ces idées, aussi bien en Italie qu'en Europe et dans chacun des parlements, il est prévisible qu'à mesure qu'il faudra prendre position et fixer les règles, on assistera à une bataille culturelle. En Italie, la polémique a éclaté dès que le congrès dont nous avons parlé s'est tenu et dès que sont apparus les premiers commentaires sur la charte et les seize règles auxquelles le Vatican souhaite se tenir. Aussitôt, le directeur des Biens culturels du ministère, le Dr Francesco Sisinni, a vu là un point épineux et il s'est demandé ce qui arriverait «si un ensemble de bâtiments ecclésiastiques perdait sa fonction religieuse. Il faudra certainement en faire un musée ou un centre culturel sans exclure la possibilité d'un espace pour la culture laïque».

Le problème existe sans conteste, pour éviter, ainsi qu'on l'a rappelé récemment, que la façade d'un couvent médiéval dissimule à la fois un cloître magnifique, un réfectoire splendide et une fabrique de bière ou bien, comme on l'a vu à York, en Grande-Bretagne, qu'une église gothique soit occupée par un *pub* à l'enseigne lumineuse et que le centre de la nef serve de bar.

A l'avenir, il faudra éviter un tel dévoiement de la destination d'un édifice, de l'esprit qui l'a animé, de la «mémoire historique» qui s'y trouve recueillie, défendue et projetée dans le temps comme une véritable source d'inspiration malgré le contexte différent de la société contemporaine.

Toujours au cours de la polémique dont nous parlions tout à l'heure, le surintendant des biens de l'environnement de la province de Salerne en Campanie, M. Mario Antonio de Cunizo, a cité l'exemple de l'antique et noble chartreuse de Padula «aujourd'hui restaurée, ouverte au public et servant de siège aux congrès culturels». A cette occasion, la presse a aussi souligné la destination donnée à Rome au gigantesque complexe de Saint-Michel qui était devenu une prison pour mineurs.

Il faut aussi rappeler, tout près de nous, ce que certains experts appellent «le réemploi à des fins sociales» du patrimoine en question. C'est ainsi que le couvent de Saint-Sauveur le Majeur, de Concerviano, dans la province de Rieti (Latium) proche de Rome, accueillera un centre polyvalent pour handicapés dans les cellules des moines et dans ses bâtiments anciens.

This, possibly, is the direction in which to look for a natural organic solution to the problem discussed recently in Milan by Cardinal Martini. New churches, he said, were needed as only "living stones" were capable of facing up to today's different social requirements, particularly the "new or existential poverty" which increasingly marks our consumer and hedonistic age. Perhaps old stones can be made to live again meaningfully; after all, the historical memory they have brought down to us is one of the finest creations of a complex past, not only in the cultural sense, but in the European one as well. Consequently, they still have the potential to fulfil a noble function, that of giving a future to our past.

Toujours à titre d'exemple et dans cet esprit, il serait peut-être plus commode, comme l'a proposé à Milan le cardinal Martini, de faire en sorte que les nouvelles églises deviennent des «pierres vivantes» pour les nombreux et nouveaux besoins sociaux de notre époque et, en particulier, pour les «nouveaux pauvres», nous dirions plutôt pour les «pauvres existentiels» qui, semble-t-il, sont de plus en plus caractéristiques de notre époque de consommation et d'hédonisme. Peut-être les vieilles pierres pourraient-elles devenir des pierres vives, plus actuelles, plus solides et mieux marquées par la mémoire historique qui nous les a transmises. Ces merveilleux produits d'événements européens complexes et forts, notamment culturels, sont de ce fait capables aujourd'hui encore d'un rôle élevé et d'une fonction noble qui donnent un avenir à notre passé.

APPENDIX I

Charter for the reuse of ancient ecclesiastic buildings

The Central Pontifical Commission for Sacred Art in Italy
Rome, 1987

The Assembly of participants of the working group on "The reuse of religious buildings: remembrance, continuity, transformation", held in Rome, 12, 13 and 14 October 1987,

Having considered:

— that sacred buildings have, in general, a prestigious role in the urban environment and a polarising function in urbanistic terms;

— that the singularity of the aforesaid, composed of historic and artistic values along with other more delicately symbolic and religious values, is threatened by misuse, often disqualifying if not vulgar;

— that in the evolutionary dynamics of urban and regional structures, inherent in the profound transformation of modern society, the so-called "reuse" of existing architectural structures is becoming particularly relevant, especially with regard to former religious buildings;

— that the purpose or change of function of the aforesaid structures, if concerning buildings of historic and artistic interest, requires scientific criteria of restoration which have been proclaimed also internationally by specific statements and charters;

In reference to:

— the Venice Charter (1964), and in particular Articles 4 ("It is essential to the conservation of monuments that they be maintained on a permanent basis") and 5 ("The conservation of monuments is always facilitated by making use of them for some socially useful purpose. Such use is therefore desirable but it must not change the layout or decoration of the building. It is within these limits only that modifications demanded by

ANNEXE I

Charte sur l'utilisation des des anciens bâtiments ecclésiastiques

Commission pontificale centrale pour l'art sacré en Italie
Rome, 1987

L'Assemblée des participants aux travaux du congrès sur «La conversion des édifices religieux: mémoire, continuité et transformation», tenu à Rome les 12, 13 et 14 octobre 1987,

Considérant:

— que les bâtiments sacrés jouent, en général, un rôle prestigieux à l'intérieur de l'environnement urbain et une fonction de pôle en termes urbanistiques;

— que leur spécificité, faite tant de valeurs historiques et artistiques que d'autres, plus délicatement symboliques et religieuses, subit la menace de destinations impropres, souvent déqualifiantes si non proprement vulgaires;

— qu'à l'intérieur des dynamiques évolutives des structures urbanistiques et territoriales, liées à la transformation profonde de la société actuelle, le soi-disant «recyclage» des préexistances architecturales est en train d'assumer une importance remarquable et, parmi ces dernières, une considération particulière est accordée aux édifices religieux antérieurs;

— que la destination, ou même la conversion d'utilisation desdits édifices, quand il s'agit d'édifices d'intérêt historique et artistique, exige le respect des critères scientifiques de restauration et de ce qui a été affirmé, même en domaine international, par des déclarations spécifiques et des chartes;

Ayant consulté:

— la Charte de Venise (1964), en particulier les articles 4 («La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien») et 5 («La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut

a change of function should be envisaged and may be permitted");

— the Italian Charter for Restoration (1972), particularly the first and second sub-paragraphs of the "guiding policies for architectural restoration": ("Given that maintenance work, if carried out opportunely, ensures greater longevity and circumvents further damage to the monuments, we recommend the greatest possible care by continuous supervision to provide the necessary preventive measures and avoid more serious interventions. Along similar lines, it is necessary to evaluate possible new functions for ancient monumental buildings, as long as these are not incompatible with historic and artistic interests...");

— the European Charter of the Architectural Heritage (1975), adopted by the Committee of Ministers of the Council of Europe, in particular Articles 3 ("The architectural heritage is a capital of irreplaceable spiritual, cultural, social and economic value"), 5 ("The architectural heritage has an important part to play in education"), 6 ("This heritage is in danger"), 7 ("Integrated conservation averts these dangers" when "integrated conservation is achieved by the application of sensitive restoration techniques and the correct choice of appropriate functions");

— the Declaration of Rome (1982), and in particular those observations regarding the "sparse, if not deficient co-ordination between the different organisations entrusted with the protection (of the architectural patrimony) at all levels, from the local and regional, to the national and international";

— the Declaration of Rostock-Dresden (1984), in particular the observations regarding the importance of the cultural, educational and social role of monuments — which must be able to meet the demands of contemporary life — and on the need for an appropriate legal apparatus, essential for good preservation and use of the monuments in question;

— the conclusions of the 5th European Meeting of Historical Cities, Seville, 8-10 May 1985 (organised by the Council of Europe) in particular on the merits of a dynamic conservation of historic monuments;

— the Convention of Granada (1985) "for the protection of the architectural heritage of Europe", and in particular Articles 6 ("Each party undertakes: 1. to provide financial support by the public authorities for maintaining and restoring the architectural heritage on its territory, in accordance with the national, regional and local competence and within the limitations of the budgets available; 2. to resort, if necessary, to fiscal measures to facilitate the conservation of this heritage; 3. to encourage private initiatives for maintaining and restoring the architectural heritage"); 10, sub-paragraph 4 ("facilitate, whenever possible in the town and country planning process, the conservation and use of certain buildings, whose intrinsic importance would not warrant protection (...) but which are of interest from the point of view of their setting in the urban or rural environment and of the quality of life"); 11 ("due regard being had to the architectural and historical character of the heritage, each Party undertakes to foster:

autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes»);

— la Charte italienne de la restauration (1972), en particulier aux premier et troisième alinéas au sujet de ses «instructions sur la direction des restaurations architectoniques»: («Si l'on admet que les œuvres d'entretien réalisées au moment opportun assurent une existence durable aux monuments, en évitant un surcroît de dégâts, on recommande vivement la surveillance continuelle des immeubles avec le plus grand soin possible pour des mesures préventives ayant aussi pour but d'éviter des interventions plus vastes. Toujours dans le but d'assurer la survivance des monuments, on doit considérer en outre attentivement les possibilités de reconversion d'anciens bâtiments monumentaux, si ces dernières ne sont pas incompatibles avec les intérêts historiques et artistiques...»);

— la Charte européenne du patrimoine architectonique (1975), adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, particulièrement aux articles 3 («Le patrimoine architectural est un capital spirituel, culturel, économique et social aux valeurs irremplaçables»), 5 («Le patrimoine architectural a une valeur éducative déterminante»), 6 («Ce patrimoine est en danger»), 7 («La conservation intégrée écarte les menaces» là où «la conservation intégrée est le résultat de l'action conjuguée des techniques de la restauration et de la recherche de fonctions appropriées»);

— la Déclaration de Rome (1982), surtout pour ses considérations à l'égard de la concertation «insuffisante, sinon inexistante, entre les divers organismes institués pour la tutelle, à tous les niveaux; à partir des niveaux local et régional jusqu'aux niveaux national et international»;

— la Déclaration de Rostock-Dresde (1984), surtout dans ses considérations sur l'importance du rôle culturel, didactique et social des monuments, auxquels il faut reconnaître des fonctions capables de répondre aux besoins de la vie actuelle, et sur la nécessité d'avoir des instruments juridiques pertinents, essentiels à la bonne conservation et à l'utilisation correcte des monuments»;

— les conclusions au cours de la 5e Confrontation européenne des villes historiques, Séville, 8-10 mai 1985 (organisée par le Conseil de l'Europe), spécialement en ce qui concerne les avantages d'une conservation dynamique des monuments historiques;

— la Convention de Grenade (1985) pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, spécialement dans ses articles 6 («Chaque partie s'engage à: 1. prévoir, en fonction des compétences nationales, régionales et locales, et dans la limite des budgets disponibles, un soutien financier des pouvoirs publics aux travaux d'entretien et de restauration du patrimoine architectural situé sur son territoire; 2. avoir recours, le cas échéant, à des mesures fiscales susceptibles de favoriser la conservation de ce patrimoine; 3. encourager les initiatives privées en matière d'entretien et de restauration de ce patrimoine»); 10, alinéa 4, («favorisent lorsque c'est possible, dans le cadre des processus d'aménagement du territoire et de l'urbanisme, la conservation et l'utilisation de bâtiments dont l'importance propre ne justifierait pas une protection (...) mais présenterait une valeur d'accompagnement du point de vue de l'environnement urbain ou rural ou du cadre de vie); 11 («Chaque partie s'engage à favoriser, tout en respectant le caractère architectural et historique du patrimoine:

- the use of protected properties in the light of the needs of contemporary life ;
- the adaptation, when appropriate, of old buildings for new uses") ;

Having declared :

— that thorough and continuous maintenance of an ancient building ensures its preservation and transmittance to future generations ;

— that this maintenance is guaranteed when the building acquires a functional purpose ;

— that this purpose must never conflict with the character and the meaning of the building itself, especially if the aforesaid is of religious or ecclesiastic origin ;

— that all damage to the traditional heritage of the Church also damages the spiritual education and elevation of mankind ;

— that the sense of historical continuity is a precious legacy of a life of faith and of a mature concept of human existence ;

— that the existing architectural structures of the Church are of great historical importance, as prominent symbols not only of religiosity but more generally of civilisation. In this sense, the centrality of sacred structures in the life of organised societies has for centuries constituted a particularly significant point of reference not only in relation to expressions of spirituality but also to the exigencies of daily life ;

— that, beside these important factors, others currently considered less important should not be forgotten ; their underlying presence must be recognised as an essential part of the cultural and spiritual image of civilisation, as precious, unique and unreproduceable evidence ;

— that, from the economic point of view, ancient buildings represent a conspicuous resource — both for the raw materials, energy and labour employed, as well as for the urban surroundings created to serve them — in addition to specific values deriving from incidental attributes of a varied nature (artistic, etc.) ;

— that the rehabilitation of ancient buildings can generally be carried out in less time than that required for the demolition and reconstruction of a new building, also considering the risks involved in these operations which may not be permitted by the authorities in question or may be hindered by the local communities ;

— that the preservation of already existing buildings must, after all, be considered correct management of the existing economic heritage ;

— that only a small number of historical buildings can be conserved as museums or "ruins", but that this solution does not suit all buildings ;

— that restoration of ancient buildings, compared with industrial construction procedures for new

- l'utilisation des biens protégés compte tenu des besoins de la vie contemporaine ;
- l'adaptation, lorsque cela s'avère approprié, de bâtiments anciens à des usages nouveaux») ;

Affirmant :

— que l'entretien correct et continuel du bâtiment ancien est la première garantie de sa conservation et transmission aux futures générations ;

— qu'un entretien est normalement assuré quand l'édifice reste en fonction ;

— qu'une telle destination ne devra jamais être en contraste avec le caractère et l'esprit de l'édifice même, spécialement si d'origine religieuse ou ecclésiastique ;

— que chaque dégradation du patrimoine traditionnel de l'Eglise se traduit en un dommage à la formation spirituelle et à la promotion humaine des fidèles ;

— que la conscience de la continuité historique est un patrimoine précieux de la vie de foi et de la maturité de la conception de l'existence humaine ;

— que les témoignages architectoniques de l'Eglise revêtent une importance historique fondamentale, en tant que signes émergeant non seulement de la religiosité, mais encore plus généralement de la civilisation, où la centralité de l'édifice sacré à l'intérieur des communautés civilisées a constitué pendant des siècles un point de repère particulièrement significatif non seulement en rapport avec les manifestations spirituelles mais aussi avec les activités pratiques exprimées par les différentes formes de vie ;

— qu'à côté de ces importants éléments, il ne faut pas en oublier d'autres considérés comme mineurs, dont la présence capillaire est à reconnaître, dans son ensemble, comme fondement essentiel de l'image culturelle et spirituelle de la civilisation que ces dits éléments documentent comme témoignages précieux, uniques et irremplaçables ;

— que du point de vue économique les édifices anciens représentent des ressources considérables — soit pour les matériaux originels, l'énergie et la main-d'œuvre employés, soit pour les œuvres d'urbanisation créées à leur service — indépendamment d'une valeur spécifique particulière due à l'éventuelle présence d'éléments qualitatifs de diverse nature (artistiques, etc.) ;

— que remettre en état les bâtiments anciens peut généralement s'effectuer en temps plus rapides que ceux nécessaires aux travaux de démolition et de reconstruction d'un nouvel édifice, en considérant aussi le risque que de telles opérations ne soient pas admises par les autorités ou soient contrariées par les communautés locales ;

— que la conservation des bâtiments existants doit, tout compte fait, être considérée comme l'expression d'une correcte administration du patrimoine économique existant ;

— que seul un nombre moindre d'édifices historiques peut être conservé comme musée ou «ruine», mais qu'une telle solution n'est pas valable pour tous les édifices ;

— que la restauration des édifices antiques favorise, en comparaison aux procédés industriels de

buildings, encourages the use of more numerous and skilled workers organised in small associations or corporations of artisans, important from a social point of view as well;

— that the conservation of monuments is not just an "expense", but, on the contrary, may be profitable and generate considerable medium- and long-term economic flow;

— that, regarding the patrimony of the Church — as well as other — one may appeal to various forms of spontaneous collaboration and youth voluntarism;

— that in societies of mixed economies, like those of Europe, it is certainly more economical, for the correct use of national resources, to encourage the preservation and maintenance of buildings instead of their renovation and waste;

— that the reuse of ancient buildings is probably the most effective and economical way of ensuring the long-term conservation of the historical heritage;

— that European countries have by now abandoned most of their large-scale urban renewal projects, in favour of the restoration and rehabilitation of the existing architectural heritage;

— that an "active urbanism" is spreading more and more, based on the respect of traditional use of space and on the certainty that various integrated functions in the ancient city were a source of equilibrium that we have yet to find;

— that conservation does not only mean "the restoration of the stones", but also the ability to adapt the fundamental characteristics of every regional and urban milieu, whose historical identity must be respected, to the entire city and to its changing needs;

— that the value of traditional and historical features, both regional and urban, has shown an unexpected capacity to continuously adapt to the growth of the entire architectural environment;

— that most of the hazards that threaten the historic and artistic heritage, both civil and religious, derive not only from motives of economic interest and profit but also from ignorance and indifference, from misunderstood notions of progress and the apparently irreconcilable needs of modern society, from the mania to beautify and renovate, and from the lack of aesthetic and cultural education of many responsible officials;

— that the protection of ecclesiastic monuments and the preservation of their identity (religious, historical and, more generally, cultural) are a duty of the clergy, as well as of the civil authorities and the entire community,

Proposes:

1. that every effort be made for the protection of the ecclesiastic monumental heritage;

2. that this protection avail itself of a fundamental method of correct integration, and of practical use, of the aforesaid heritage in today's society;

construction *ex novo*, l'emploi d'une main-d'œuvre plus nombreuse et artisanalement qualifiée organisée en petites entreprises ou coopératives et qui, donc, revêt une importance considérable même du point de vue social;

— que la conservation des monuments n'est pas seulement une «dépense», mais peut, au contraire, créer un investissement et activer, à moyenne et longue échéance, d'importants flux économiques;

— qu'en ce qui concerne le patrimoine de l'Eglise, mais non seulement ce dernier, on pourra faire naturellement appel à des formes de collaboration spontanées et de volontariat juvénile;

— que dans les sociétés à économie mixte, comme celles de l'Europe, il est certainement plus économique, en termes d'investissement correct des ressources nationales, d'encourager la conservation et l'entretien plutôt que le renouvellement et le gaspillage architectural;

— que la reconversion d'édifices anciens est, probablement, le moyen le plus efficace et le plus économique d'assurer la conservation à long terme du patrimoine historique;

— que les pays européens ont désormais délaissé la plus grande partie des grands projets de rénovation urbaine, en faveur de procédures de restauration et de mise en état du patrimoine immobilier existant;

— que toujours plus se diffuse un «urbanisme actif», basé sur le respect des valeurs courantes de jouissance de l'espace et sur la constatation que l'intégration de fonctions diverses dans la ville ancienne était la source d'un équilibre que, de nos jours encore, nous avons de la peine à trouver;

— que conservation signifie non seulement «restauration des pierres», mais aussi capacité d'adapter à la ville entière et à ses exigences changeantes les principaux éléments de chaque territoire et environnement urbain, respectés dans leur identité historique;

— que la valeur des éléments traditionnels et historiques, territoriaux et urbains se démontre juste là où, en premier lieu, on ne l'aurait pas cherchée: dans la continuelle capacité d'adaptation au devenir des ensembles architecturaux;

— qu'une grande partie des périls qui menacent le patrimoine historique et artistique, civil et religieux, indépendamment des raisons économiques et d'intérêt, est due à l'ignorance, à l'indolence, aux idées de progrès mal comprises, aux exigences présumées inconciliables de la société actuelle, à la fièvre, hors de propos, d'embellissement et de rénovation et au manque d'éducation esthétique et culturelle de nombreux responsables;

— que la tutelle des monuments ecclésiastiques et la sauvegarde de leur identité (religieuse, historique et plus généralement culturelle) sont donc un devoir aussi bien pour le clergé que pour les autorités civiles ainsi que pour l'entière communauté sociale,

Propose:

1. qu'on opère à tout prix la sauvegarde du patrimoine monumental ecclésiastique;

2. que cette sauvegarde utilise l'instrument fondamental d'une correcte insertion, dans l'usage et la pratique, d'un tel patrimoine dans la société actuelle;

3. that the laity, the clergy and the religious orders be instilled with a "conservation culture" and a sense of participation and respect, still lacking today; thus, the need for educational activities at all levels. Herein lies the conviction that the architectural heritage will only survive if appreciated by society and especially new generations;

4. that local authorities — sensitive to the needs of society — take this problem to heart, in the conviction that this protection should be preferred (by legal, financial, fiscal, promotional, cultural means, etc.) over the construction of new buildings, or worse, demolition and reconstruction;

5. that lists be made public, by means of computerised information systems, of threatened or unprotected religious buildings, also because unused or in bad condition; that these lists should be sufficiently detailed to allow prospective buyers or users to orient their choices (list of historical ecclesiastic buildings for sale, rent or offered on other grounds, with enclosed specifications of compatible functions);

6. that clauses protecting ancient buildings against improper use, adaptation and intervention be included in the deeds of sale, to be favoured in financial and fiscal terms. It is necessary to remember that the best use of a historical building is the use for which it was originally built; whenever this cannot be done today, the adaptation should consider the vocations suggested by the building after historical investigation;

7. that the new or different uses assigned and their respective standards, besides being compatible with the architecture of the buildings in question, must not obliterate the primary significance, the previous image and the original functional distribution of the above. The external and surrounding spaces of the building must also be carefully considered by harmonising them with the environment in a mutually advantageous and respectful exchange;

8. that the authorities in question should guarantee specific financial aid: subsidies "to the stones" and to the persons involved, financial support and credit facilities for foundations of private enterprises which agree, with the necessary guarantees and expertise, to undertake the most difficult cases or those which are commercially less profitable;

9. that all forms of patronage be favoured;

10. that public and widespread promotion be carried out; this undertaking will be more effective if it can demonstrate good examples of completed architectural conversions;

11. that the local, central and ecclesiastic authorities create joint commissions to deal with all matters regarding the religious architectural heritage in a spirit of full collaboration; these commissions should be entrusted with the preliminary definition of the new programmes of restoration and use;

3. qu'on diffuse, dans la société civile, dans le clergé et dans les ordres religieux une «culture de la conservation», un goût de la participation directe et un respect encore aujourd'hui presque entièrement absents; d'où l'exigence d'une action didactique à tous les niveaux. Avec la certitude que le patrimoine architectural pourra survivre seulement si apprécié par la collectivité et, en particulier, par les nouvelles générations;

4. que les autorités locales vraiment sensibles aux exigences de la collectivité s'engagent vivement avec la certitude que la sauvegarde des bâtiments doit être préférée (avec initiatives légales, financières, fiscales, promotionnelles, culturelles, etc.) aux constructions *ex novo* ou, pire, aux opérations de démolition et de reconstruction;

5. que soient rendus publics, par d'efficaces systèmes d'informatisation, les inventaires des édifices religieux menacés ou vulnérables parce que non utilisés ou en mauvais état; inventaires qui comprennent des descriptions suffisamment détaillées pour orienter le choix d'éventuels acquéreurs ou usagers (classement des édifices historiques ecclésiastiques offerts en vente, en location ou à autre titre, avec note détaillée des fonctions compatibles);

6. que dans les contrats de vente, favorisés par des avantages financiers et fiscaux, soient introduites des clauses pour la protection des édifices anciens contre des utilisations, des conversions et des interventions impropres. On rappelle que le meilleur emploi d'un édifice historique est la destination originelle pour laquelle il fut construit; au cas où cette destination serait aujourd'hui impossible, on souhaite une conversion qui prenne en considération les vocations que le bâtiment, étudié historiquement, exprime;

7. que les nouvelles ou différentes destinations et les relatives circonstances particulières d'utilisation, outre que compatibles avec les caractéristiques architectoniques des bâtiments considérés, résultent telles qu'elles n'oblitèrent point la signification première, l'image et la disposition fonctionnelle originelle des édifices mêmes; ceci, en ayant soin de prendre des précautions à l'égard des espaces extérieurs et des alentours, grâce à une correcte harmonisation avec l'environnement en un échange de respect et d'avantages réciproques;

8. que soient garanties, par les autorités compétentes, des interventions financières particulières: crédits «aux pierres» et aux personnes, emprunts facilités, avantages fiscaux, fonds de roulement, aides économiques ou facilitations aux fondations ou associations privées de mécènes qui, grâce à des garanties et des compétences convenables, interviennent dans les cas plus difficiles et commercialement moins rentables;

9. que toutes les possibilités de mécénat soient favorisées;

10. qu'on sensibilise l'opinion publique à tous les niveaux; cette sensibilisation sera d'autant plus efficace que l'on pourra présenter des exemples réalisés de reconversion de qualité;

11. que les autorités locales, centrales et ecclésiastiques créent des commissions concertantes en plein esprit de collaboration, en ce qui concerne tous les aspects du patrimoine architectonique religieux; à de telles commissions sera demandée la rédaction préliminaire des nouveaux programmes de restauration et d'utilisation;

12. that the criteria adopted for the intervention be based on modern, scientific restoration and historic and critical criteria that guarantee both the defence of the cultural property and its insertion in contemporary life, without adopting dangerous shortcuts or operational simplifications, which often lie behind the common ambiguous term "salvage";

13. that restoration treatments be entrusted to scholars and specialists of acknowledged experience and qualifications, especially those with postgraduate training in specialised schools;

14. that bureaucratic procedures be simplified by assigning the approval and verification of projects and subsidies to appropriate offices;

15. that the Ministry of the Cultural Heritage and the Environment (or other competent ministry), together with the Pontifical Commission for Sacred Art, resume once more the task of controlling and standardising the criteria and methods of intervention, in order to avoid dangerous dispersion and inopportune waste of energy;

16. that regarding criteria for intervention, close reference should be made to the instructions of the internationally recognised Venice Charter (1964), to the Italian Charter for Restoration (1972) and, for an integrated view of forms of preservation planning associated with a specific urban or regional environment, to the European Charter of the Architectural Heritage (1975).

12. que les techniques d'intervention soient celles de l'actuelle restauration scientifique, avec base historique et critique, qui garantissent en même temps la défense du bien culturel et son intégration dans le monde actuel, sans adopter des raccourcis dangereux ou des simplifications opératives, masqués quelquefois sous le terme ambigu et courant de «recyclage»;

13. que les restaurations soient confiées aux savants et techniciens d'expérience et de qualification prouvées, mieux si formés auprès des écoles de spécialisation postuniversitaire;

14. au contraire, que toute facilitation soit garantie aux procédures bureaucratiques, en concentrant en bureaux spéciaux l'analyse des projets et des crédits;

15. que le ministère du Patrimoine culturel et de l'Environnement (ou le ministère compétent) recommence à exercer auprès de la Commission pontificale pour l'art sacré son rôle de contrôle, d'uniformisation des critères et méthodes d'intervention, ayant pour but d'éviter de saupoudrer dangereusement et de disperser inopportunément les forces;

16. quant aux modalités opératives, qu'on fasse recours aux indications de la Charte de Venise (1964), universellement reconnue, de la Charte italienne de la restauration (1972) et, pour une vision coordonnée des méthodes de réhabilitation à considérer en accord avec l'environnement urbain ou territorial particulier, de la Charte européenne du patrimoine architectonique (1975).

APPENDIX II

Preliminary survey[1]

by Angus Fowler,
consultant expert
(member of the Committee of the *Förderkreis alte Kirchen*, Marburg an der Lahn,
Federal Republic of Germany)

ANNEXE II

Enquête préliminaire[1]

de M. Angus Fowler,
expert consultant
(membre de la Commission *Förderkreis alte Kirchen*
Marburg an der Lahn,
République Fédérale d'Allemagne)

1. This text is published separately. It can be obtained on request from the secretariat of the Committee on Culture and Education, Council of Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.

1. Ce texte est publié séparément. Il est disponible sur demande adressée au secrétariat de la commission de la culture et de l'éducation, Conseil de l'Europe, F-67006 Strasbourg Cedex.

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

8 May 1989

Doc. 6032
Amendment No. 1

AMENDMENT No. 1[1]

to the report
on redundant religious buildings
presented by Mr Andreas MÜLLER

In the draft resolution, paragraph 10, add the following text at the end of sub-paragraph vi:

"and also instituting grants for the further training of restoration craftsmen in the context of the San Servolo European School (*Pro Venetia Viva*);"

1. See 3rd Sitting, 9 May 1989 (adoption of the amendment as amended orally).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

8 mai 1989

Doc. 6032
Amendement n° 1

AMENDEMENT N° 1[1]

au rapport
relatif aux édifices religieux désaffectés
présenté par M. Andreas MÜLLER

Dans le projet de résolution, paragraphe 10, à la fin de l'alinéa vi, ajouter les mots suivants:

«et prévoir également des bourses destinées à la formation d'artisans restaurateurs compétents dans le cadre de l'Ecole européenne de San Servolo (*Pro Venetia Viva*);»

1. Voir 3e séance, 9 mai 1989 (adoption de l'amendement modifié oralement).

Signed: *Signé:*

A. Müller